



Principales

Gamme de produit	Acti 9
Nom du produit	Acti 9 ITA
Nom de l'appareil	ITA
Type de produit ou équipement	Interrupteur horaire programmable annuel
Application	Bâtiment
Type de batterie	Lithium
Nombre de canaux	4
Langue utilisateur	Hongrois Norvégien Espagnol Français Néerlandais Italien Allemand Anglais Danois Portugais Suédois Roumain Tchèque Polonais Finlandais
Nuance de la couleur	Blanc (RAL 9003)

Complémentaires

Courant commuté maximum	10 A - 250 V CA pf = 1 6 A - 250 V CA pf = 0,6
[Ue] tension assignée d'emploi	230 V CA à 50/60 Hz
Nombre d'entrées	2 entrée(s) ordre impulsif et ordre maintenu
Précision	+/- 0,5 sec./jr 20 °C
Durée de cycle	24 heures + 7 jours + année
Nombre maximum de commutateurs	300
Durée minimale de l'intervalle	1 s
Fonction disponible	Programmation du cycle Programmation manuelle ou informatique Programmation d'impulsions Entrée externe pour commande d'arrêt de contrôle Synchronisation heure par antenne possible Changement d'heure automatique hiver/été
Type d'afficheur	LCD rétro-éclairé
Durée de vie de la batterie	10 année(s)
Temps de sauvegarde	Sauvegarde de la programmation et de l'heure 10 ans
Type de réglage	Code PIN Fonction absence vacances
Mode de raccordement	Bornes à vis
Support de montage	Rail DIN
Pas de 9 mm	8
Largeur	71,5 mm
Hauteur	90 mm
Profondeur	63 mm
Fonction	Programmation impulsif

Absence pour vacances	Oui
Changement d'heure	Automatique
Mis à jour par	GPS DCF77
Code de compatibilité	ITA
Segment de marché	Petit commerce

Environnement

Température ambiante de fonctionnement	-30...55 °C
Degré de protection (IP)	IP20

Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	Déclaration REACH
Directive RoHS UE	Conforme aux dérogations
Sans mercure	Oui
Régulation RoHS Chine	Déclaration RoHS Pour La Chine
Information sur les exemptions RoHS	Oui
Profil environnemental	Profil Environnemental Du Produit
Profil de circularité	Informations De Fin De Vie
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.